

-----  
Guzargues, le 6 Septembre 2021



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Jeudi 25 Mars 2021 à 18 H 15

### **Etaient présents :**

Mesdames ESTRENIS Estelle, MONTELON Virginie, SOURY Vanessa,  
Messieurs ANTOINE Pierre, BORS Olivier, CROSNIER Bernard, FLOURIEUSSE Hervé, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MASTALERZ Claude, SANCEY Jean-Marc,

**Excusés :** Mesdames GOGUET Ghislaine (Procuration à Monsieur Pierre ANTOINE), REBOUL Stéphanie (Procuration à Estelle ESTRENIS) Monsieur MARTIG Eric (procuration à Madame Vanessa SOURY).

### **1 – Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 18 Février 2021**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 Février 2021 est approuvé à l'unanimité,

Voté à l'unanimité.

### **2 – Vote du compte de gestion 2020 : Budget M 14**

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2020 en M14,

Après s'être assuré que le Receveur a requis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Son Président entendu, le Conseil Municipal

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Et après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité.

### 3 - Vote du compte administratif 2020 : budget M 14

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2020. La Balance du Compte Administratif 2020 s'établit comme suit :

	<i>Résultat clôture 2019</i>	<i>Résultat de l'exercice 2020</i>	<i>Résultat de clôture 2020</i>
<i>INVESTISSEMENT</i>	460.027,67	33.408,08	493.435,75
<i>FONTIONNEMENT</i>	107 872,34	45.629,12	153.501,46
<i>TOTAL</i>	<i>567.900,01</i>	<i>79.037,20</i>	<i>646.937,21</i>

**Monsieur Pierre ANTOINE, Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le Compte Administratif 2020 du Budget M14 ainsi présenté.

Voté à l'unanimité.

### 4 - Vote de l'affectation des résultats comptable 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le résultat excédentaire à la clôture de fonctionnement de l'exercice 2020 du Budget M 14 est de 153.501,46 €.

Conformément à l'instruction de la M 14 il convient d'affecter ce résultat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, d'affecter la totalité de l'excédent 2020 de la façon suivante :

- 133.501,46 € au financement des recettes de fonctionnement (article 002 du budget primitif),
- 20.000 € au financement des recettes d'investissements (article 1068) du budget primitif).

Voté à l'unanimité.

### 5 – Vote du budget 2021 : M 14

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante

<b>Budget Principal</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	355.881,00 €	355.881,00 €
Investissement	594.916,00 €	594.916,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le projet de Budget Primitif 2021 ainsi présenté.

## **6 – Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 COM de 2021. Il propose pour cette année les taux du Foncier Non Bâti, du Foncier Bâti indiqués ci-dessous.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de fixer les taux d'imposition pour 2021 comme suit :

- Taxe Foncier Bâti            32,83 % (taux communal 11,38 % + taux départemental 21,45%)
- Taxe Foncier Non Bâti    44,13 %

Pas d'augmentation des taux des taxes d'habitation et du foncier non bâti : identiques à ceux de 2020.

Voté à l'unanimité.

## **7 – Subvention aux diverses associations**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer :

- 300,00 € au Foyer Socio-culturel du collège de Clapiers,
- 300,00 € à l'Association « Sauvons Guzargues »,
- 300,00 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Assas,
- 300,00 € à l'Association de Chasse de Guzargues,
- 300,00 € à l'Association Sportive Guzarguoise,
- 300,00 € au CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts),
- 300,00 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Assas / Guzargues,
- 300,00 € à l'Association « Megustaguz »,
- 200,00 € à l'Association Solidarité des Sources du Lez (association dont le siège social n'est pas à Guzargues).

Voté à l'unanimité

## **8 – Communauté de communes du Grand Pic St Loup**

### **1 – Mise en place d'un groupement de commande pour la vérification périodique des points d'eau incendie (PEI)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup va mettre en place un groupement de commande pour la vérification périodique des points d'eau incendie (PEI).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adhérer au Groupement de Commande pour la vérification des points d'eau incendie,

Voté à l'unanimité.

### **2 – Commande groupée pour l'achat de défibrillateurs**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup va mettre en place un groupement de commande pour l'achat de défibrillateurs.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'adhérer au Groupement de Commande pour l'achat de défibrillateurs.

Voté à l'unanimité.

## **9 – Animations pour les enfants**

Madame Vanessa SOURY propose la programmation de deux ½ journées d'animation pour les enfants.

Voté à l'unanimité.

## **10 – Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide**

### **- Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres : devis pour l'installation d'horloges astronomiques sur les coffrets de commande d'éclairage public**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de réaliser des économies sur la consommation d'électricité de l'éclairage public, il est nécessaire d'installer des horloges astronomiques sur les différents coffrets de commande.

Monsieur le Maire présente le devis de la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres pour l'installation du 6 coffrets de commande permettant la programmation de l'éclairage public d'un montant de 3.028,31 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres d'un montant de 3.028,31 € HT, précise que cette dépense est prévue au Budget 2021.

Cela permettrait une réduction de notre consommation d'énergie électrique auprès de la CESML. Une extinction des lampadaires publics aura lieu de 01 H 00 à 05 H 00 du matin sauf au centre du village.

Voté à l'unanimité.

Vanessa SOURY restitue l'audit réalisé par l'équipe d'experts du département sur les archives communales. Le bilan est plutôt positif sur l'état de conservation des archives. Cependant, des archives du XVIIème siècle n'ont pas été retrouvées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

**CONSEIL MUNICIPAL**  
COMPTE RENDU DU 25 Mars 2021

<b>PRESENTS</b>	<b>EMARGEMENTS</b>
Monsieur Pierre ANTOINE	
Monsieur Olivier BORS	
Monsieur Bernard CROSNIER	
Madame Estelle ESTRENIS	
Monsieur Hervé FLOURIEUSSE	
Monsieur Jean-Claude GAUD	
Madame Ghislaine GOGUET	Procuration à Mr Pierre ANTOINE
Monsieur Christian LEMPEREUR	
Monsieur Thierry MALCHIRANT	
Monsieur Eric MARTIG	Procuration à Mme Vanessa SOURY
Monsieur Claude MASTALERZ	
Madame Virginie MONTELON	
Madame Stéphanie REBOUL	Procuration à Mme Estelle ESTRENIS
Monsieur Jean-Marc SANCEY	
Madame Vanessa SOURY	